

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 avril 2024 à 19h00

Présents : Mmes Dominique BEAUPOIL, Céline SPADONI, Mrs. Jean-Christophe GUITTON, Marc JOINIE, Jérôme MARGUIER, Nicolas MASSOT, Vito RUSSO, Marie DULLIN

Procuration : Aurélie TOMADINI donne pouvoir à Jean-Christophe GUITTON, Frédéric PERRIN donne pouvoir à Marc JOINIE

Absents :

Convocation du 19 mars 2024

APPROBATION PROCES VERBAL :

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 mars 2024

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 07 mars 2024, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver ledit compte rendu.

Les Conseillers Municipaux présents, n'ayant aucune remarque à formuler, à l'unanimité,
APPROUVENT le compte-rendu de la séance du 07 mars 2024.

ORDRE DU JOUR DONNANT À DÉLIBÉRATION

002/2024 ET 003/2024 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Lors de sa réunion le conseil municipal de BROIN a voté à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2023.

INVESTISSEMENT :
RECETTES : 49 976.56 €
DEPENSES : 50 401.40 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 424.84 €

FONCTIONNEMENT :
RECETTES : 206 302.38 €
DEPENSES : 333 715.01 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 127 412.63 €

Résultat de l'exercice 2023 de : + 127 837.47 €.
Soit un résultat de clôture de 226 914.25 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

004/2024 : VOTE DES SUBVENTIONS 2023 :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

MVS Broin	: 250.00€
Club informatique de BROIN	: 200.00€
Comité des fêtes de Broin	: 400.00€
Société de chasse	: 130.00€

Resto du cœur : 50.00€
Donneurs du sang : 50.00€
Amicale des pompiers Broin : 150.00€
Coopérative maternelle : 300.00€
Coopérative primaire : 300.00€

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

05/2024 : VOTE DES TAXES 2024 :

Le Conseil municipal,

VOTE les taux d'imposition directe 2024 comme suit :

La commune applique une augmentation de 1 %

Taxe foncière propriété bâtie : 39.86%
Taxe foncière sur propriété non bâtie : 40.79%
Taxe d'habitation : 9.43%

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

006/2024 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 se répartissant ainsi :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 169 308.86 €
Recettes : 169 308.86 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 352 089.54 €
Recettes : 449 068.30 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

007/2024 : AFFECTATION DU RESULTAT :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat

1068 : Affectation du résultat : 32 391.93 €

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

008/2024 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VOYAGE SCOLAIRE

M le maire informe le conseil municipal que le RPI Broin Bagnot Bonnencontre a fait une demande de subvention exceptionnelle pour le voyage des enfants organisé au mois de juin.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 240.00€

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 10

NE DONNANT PAS À DÉLIBÉRATION

Mot du Maire

M le Maire informe le conseil municipal des courriers et autres dossiers

- Qu'il attend un devis de la SAUR pour les poteaux incendie
- Que des arrêtés ont été pris pour les écoles suite aux dégradations dans la cour de l'école primaire.

Tour de table

Mme BEAUPOIL : RAS

M MARGUIER : RAS

M JOINIE : Informe que le compteur électrique de l'école maternelle a été changé. Que des personnes sont intéressées pour l'achat des peupliers. Installation d'un Foodtruck derrière la mairie

M MASSOT : RAS

Mme DULLIN : RAS

Mme SPADONI : RAS

M VITO : RAS

Séance levée à 21h10

Le Maire,
Jean-Christophe GUITTON

